

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 16 décembre à 18 h 00, le Conseil municipal de la commune de PORT EN BESSIN-HUPPAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe VAN ROYE.

**Présents** : Monsieur Christophe VAN ROYE, Madame Huguette AUTIN, Monsieur Gérard VINGTROIS, Madame Simone RENOUF, Monsieur Daniel YOUF, Madame Emilie CHAUVIN, Madame Catherine BOUDET, Monsieur Jérôme VICQUELIN, Monsieur Thierry LEONNEC, Madame DANIEL Valérie, Monsieur Philippe ISABELLE, Monsieur Jordan LECHEVALLIER, Madame Gratienne PHILIPPE.

**Absents** : Monsieur François DE BOURGOING et Madame Rose-Marie PÉRRÉE.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Marlène GERARD a donné pouvoir à Madame Emilie CHAUVIN.

Monsieur Dominique BIHEL a donné pouvoir à Madame Huguette AUTIN.

Monsieur Nicolas MARIE a donné pouvoir à Madame Simone RENOUF.

Madame Laëtitia TURGIS a donné pouvoir à Monsieur Philippe ISABELLE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/12/2021      Secrétaire de séance : M. Jérôme VICQUELIN

Délibération n° **2021/82**

**Objet : TARIFS 2023 – CIRCUIT D'INTERPRETATION**

**Rapport de Mme RENOUF – adjointe en charge des finances :**

Madame RENOUF donne lecture des tarifs proposés par les membres de la commission des finances qui se sont réunis le 29 novembre 2021.

**Visites**

Tarif plein pour une visite	5,00 €
Tarif réduit pour une visite (enfant de 11 à 17 ans et offre promotionnelle)	3,00 €

Gratuit enfant moins de 11 ans, les journalistes et toutes les personnes qui effectueront les visites pour en faire la promotion

Groupe enfant -17 ans – forfait visite 1 h 30 – maxi 30 personnes	100.00 €
Groupe enfant -17 ans – forfait visite 2 h 00 – maxi 30 personnes	125.00 €
Groupe adulte – forfait visite 1 h 30 – maxi 40 personnes	125,00 €
Groupe adulte – forfait visite 2 h 00 – maxi 40 personnes	150,00 €

**Pour les scolaires :**

La visite est gratuite pour les enseignants et les accompagnateurs

La visite est gratuite pour les écoles de Port en Bessin-Huppain

**Pour les groupes :**

- (Groupe adultes) - La visite est gratuite pour un chauffeur et un guide.
- Lorsque le nombre de personnes est supérieur au nombre indiqué lors de la réservation, le tarif par personne présente sera appliqué.
- Des arrhes représentant 20 % du montant de la commande seront demandées au moment de la réservation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs présentés par la commission des finances.

Certifié exécutoire,

Fait à Port-en-Bessin-Huppain, le 17 décembre 2021

*Signature électronique*

Le Maire,

Christophe VAN ROYE